

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt-deux.
Le 03 février à 20h00.

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Le Barboux, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 26/01/22

Date d'affichage : 26/01/22

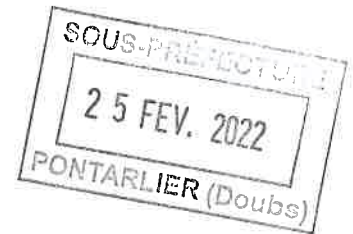
Nombre de voix :

- en exercice : 385

- présentes : 216

- exprimées par pouvoir : 64

Total : 280



Objet : 2022-02 : Budget primitif 2022

Se reporter au document en pièce jointe. (2022 Edition préparatoire)

Il a été établi sur la base des éléments présentés lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 9 décembre 2021. Il prend la forme d'un budget unique, les différents objets du syndicat mixte à la carte sont ventilés sous-forme de services au sein de ce budget.

Fonctionnement :

- Dépenses : 1 866 847.53 €

- Recettes : 1 866 847.53 €

Investissement :

- Dépenses : 307 000 €

- Recettes : 307 000 €

Le comité approuve à l'unanimité le budget primitif 2022.

Pour extrait certifié conforme, le Président
Denis LEROUX

